



COMMUNE DE LEPIN-LE-LAC

La Gare

73610 Lépin-le-Lac

PLAN LOCAL D'URBANISME

5b – PERIMETRE DE ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE (ZAD)



Révision du PLU prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 6 Novembre 2017.

Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 24 Février 2020.

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du PLU du Conseil Municipal en date du 12 Juillet 2021



Ingénieurs conseils en aménagement durable du territoire

42 Boulevard Antonio VIVALDI
42 000 SAINT-ETIENNE

Tél. 04 77 92 71 47 / contact@eco-strategie.fr
www.eco-strategie.fr

C.C.L.A.
— PERIMETRE
de la **Z.A.D.**
INTERCOMMUNALE

